

08 avril 2022

ING Economic Focus

Face à l'inflation, les Belges adaptent leur comportement

L'inflation est, sans conteste, le sujet économique le plus important de ce début d'année 2022. S'il est vrai que la reprise post-pandémie et la forte hausse du prix de l'énergie avaient déjà accru fortement l'inflation en 2021, la guerre en Ukraine a conduit à une situation encore plus détériorée, avec une inflation qui atteint des sommets historiques et n'est pas près de redescendre très rapidement, ce qui a des conséquences sur le pouvoir d'achat des ménages et sur la croissance économique. C'est dans ce contexte que nous avons voulu interroger les Belges¹ sur la façon dont ils ressentaient l'inflation, mais aussi sur leur comportement face à cette inflation. On constate que, malgré l'indexation automatique des salaires et prestations sociales, les Belges ont modifié leur comportement face à l'inflation : ils ont réduit leurs dépenses courantes, chauffent moins leur logement et épargnent moins.

L'inflation ne passe pas inaperçue

Selon notre enquête, 58% des Belges ont ressenti une augmentation des prix entre 1 et 10% pour les biens et services qu'ils achètent régulièrement. Pour 42% des Belges, la hausse ressentie des prix est supérieure à 10% (22% estiment qu'elle est comprise entre 11 et 20%, alors que pour 20% des Belges, l'inflation est supérieure à 21%). Les jeunes et ceux qui ont les revenus les plus faibles sont plus nombreux à indiquer ressentir une inflation élevée que les personnes âgées et ceux qui ont des revenus plus importants. Globalement, ces données laissent penser que, en moyenne, le ressenti des Belges concernant l'inflation n'est pas fondamentalement différent des statistiques officielles d'inflation, qui indiquent une inflation belge à 8.31% en mars 2022 (9.3% pour l'indice harmonisé), même si certaines tranches de la population font face à une inflation plus élevée.

Fig. 1. Les Belges ont senti l'augmentation des prix...

Au cours des 12 derniers mois, comment avez-vous senti l'augmentation des prix des biens et services que vous achetez habituellement ? (% des répondants)

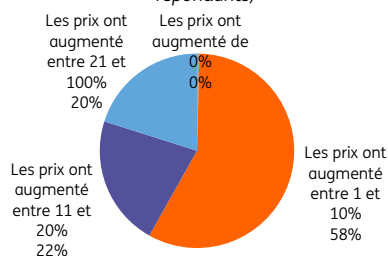
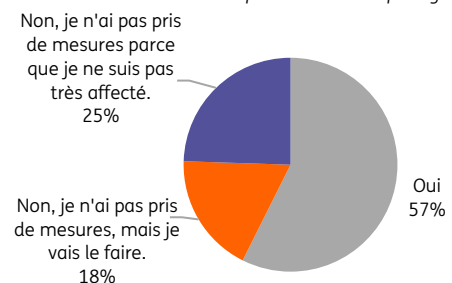


Fig. 2. Et ils ont adapté leur comportement

La hausse des prix a-t-elle eu un impact sur votre budget ou votre planification financière et avez-vous pris des mesures pour y faire face ?



Source: ING Consumer Survey 2022

Source : ING Consumer Survey 2022

L'inflation pousse l'épargne à la baisse

Ce contexte d'inflation influence fortement les décisions financières prises par les ménages belges. Ainsi, 57% des Belges indiquent avoir modifié leur comportement d'épargne, d'investissement ou d'emprunt pour faire face à l'inflation plus élevée. 18% n'ont pas encore modifié leur comportement, mais envisagent de le faire. Seuls 11% des

Charlotte de Montpellier
Senior Economist
Brussels +32 473 63 49 28
Charlotte.de.montpellier@ing.com

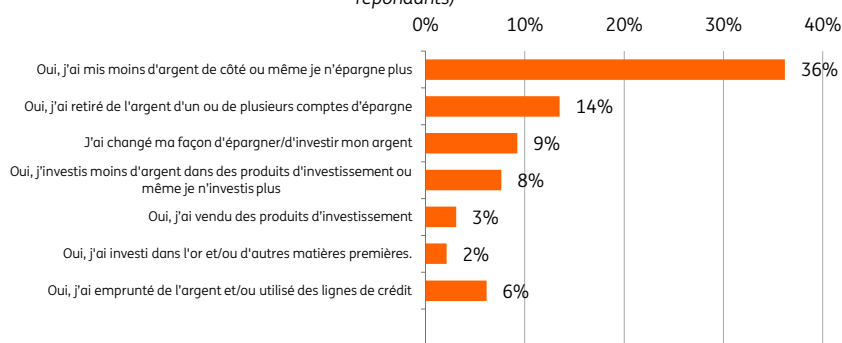
¹ Enquête internationale, commandée par ING et effectuée par Ipsos. Enquête réalisée entre le 15 et le 23 mars 2022, sur un échantillon représentatif de 1005 Belges. La même enquête a été effectuée en Allemagne, en Roumanie, en Pologne, en Turquie, en Espagne et aux Pays-Bas.

Belges n'ont pas modifié leurs décisions financières car ils ne se sentent pas très affectés. Ce sont principalement les plus jeunes qui indiquent n'être pas affectés.

Parmi les changements de comportement financier, il s'agit principalement d'une réduction de l'épargne. 36% des Belges déclarent avoir mis moins d'argent sur leur compte épargne (réduction du flux d'épargne) et 14% indiquent avoir retiré de l'argent de leur compte épargne (réduction du stock d'épargne). Les jeunes de 18 à 24 ans sont sensiblement moins nombreux à avoir réduit leur épargne que les autres tranches d'âge. Concernant les investissements, 9% des Belges ont réduit les montants investis (réduction du flux) et 8% ont vendu des produits d'investissement qu'ils détenaient (réduction du stock). En outre, les jeunes de 18 à 34 ans sont significativement plus nombreux que les Belges des autres tranches d'âge à avoir modifié leur façon d'investir ou d'épargner. Ce résultat peut être mis en lien avec la récente étude de la FSMA qui indique un intérêt accru des jeunes pour l'investissement en bourse².

Fig. 3. Face à la hausse des prix, les Belges réduisent leur épargne

La récente hausse des prix a-t-elle eu un impact sur votre budget ou votre planification financière ? (% des répondants)



Source : ING Consumer Survey 2022

L'inflation fait baisser la demande de biens et services

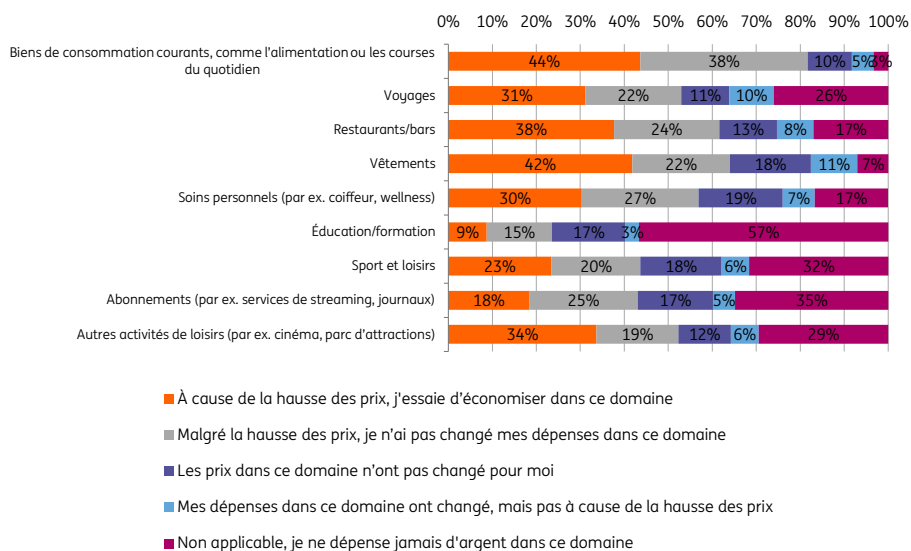
D'un point de vue macroéconomique, une inflation aussi élevée que ce qui est observé actuellement peut être considérée comme déstabilisatrice pour l'économie globale. En outre, il fait peu de doutes que la forte hausse actuelle des prix va conduire à une réduction de la croissance économique dans les prochains mois. En effet, la hausse des prix de l'énergie équivaut à une ponction sur le pouvoir d'achat des ménages, ce qui tend à conduire à une réduction des autres types de dépenses. Cette ponction est atténuée en grande partie par le mécanisme d'indexation automatique des salaires et des prestations sociales, mais avec un certain retard (l'indexation n'étant pas mensuelle).

La réduction des dépenses s'observe très clairement dans notre enquête auprès des ménages. 44% des répondants disent essayer de faire des économies sur leurs dépenses de la vie quotidienne (nourriture et courses) pour faire face à la hausse générale des prix. 42% des Belges réduisent leurs dépenses en habillement, 38% celles dans les bars/restaurants, 34% celles dans les activités de loisirs (par exemple, cinéma, parc d'attractions, ...) et 31% économisent sur les voyages. Quelle que soit la catégorie, les jeunes sont moins nombreux que les plus âgés à essayer d'économiser sur leurs dépenses pour faire face au contexte d'inflation. Ces données indiquent donc que les Belges sont en train de réduire leurs dépenses dans toutes les catégories de biens, ce qui risque de conduire à un ralentissement marqué de l'économie belge, mettant (temporairement) fin à la reprise post pandémie. Cela tend à confirmer notre prévision d'(au moins) un trimestre de croissance négative en Belgique cette année.

² <https://www.fsma.be/fr/news/les-jeunes-investisseurs-en-bourse>

Fig. 4. Les Belges réduisent leurs dépenses, notamment en alimentation et en vêtements

Comment la hausse des prix a-t-elle affecté vos dépenses dans les domaines suivants (% des répondants)



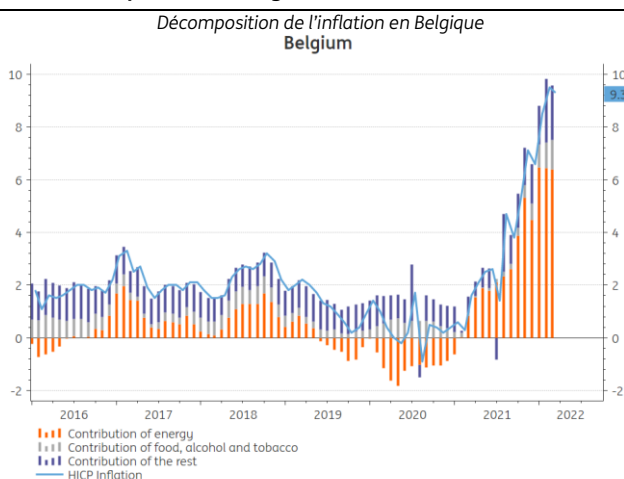
Source : ING Consumer Survey 2022

Les Belges se chauffent déjà moins

A l'heure actuelle, selon les données officielles pour la Belgique, l'inflation est pour plus de deux tiers due à la hausse des prix de l'énergie (voir graphique). Nous avons donc interrogé les Belges spécifiquement sur leur comportement face à la hausse des prix de l'énergie.

En premier lieu, on peut noter que 73% des Belges ressentent la hausse des dépenses d'énergie dans leur logement. Pour la moitié des Belges, les coûts énergétiques de leur logement ont augmenté de façon forte (pour 1/4, la hausse est plus faible). Malgré l'existence de contrats fixes avec les fournisseurs d'énergie, seuls 12% des Belges indiquent ne pas avoir ressenti de hausse des prix de l'énergie (et 3% ont observé une baisse).

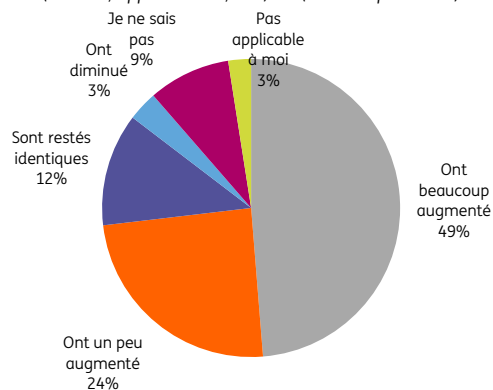
Fig. 5. En Belgique, l'inflation est principalement due à la hausse des prix de l'énergie



Source : Statbel, Renifitv Datastream, ING Economic Research

Fig. 6. ¾ des Belges indiquent avoir vu leurs coûts énergétiques augmenter

Au cours des six derniers mois, les coûts énergétiques de votre logement (maison, appartement, etc.)... ? (% des répondants)



Source : ING Consumer Survey 2022

Compte tenu de cette forte hausse des prix de l'énergie, les Belges ont commencé à adapter leur comportement pour limiter leur consommation énergétique et réduire l'impact de la hausse des prix sur leur budget. Ainsi, plus de la moitié des Belges (51%)

indiquent avoir réduit le chauffage dans leur habitation. Les femmes (55%) sont plus nombreuses que les hommes (46%) à avoir diminué la température de leur logement. De façon étonnante, on observe ce comportement également parmi les Belges qui n'ont pas vu leur coûts énergétiques augmenter : 40% de ceux-là disent avoir diminué leur utilisation du chauffage. En outre, les Belges sont plus nombreux que leurs voisins européens à avoir réduit la température de leur thermostat. Ainsi, parmi ceux qui ont vu leurs coûts énergétiques augmenter, les Belges sont 55% à avoir réduit le chauffage, contre 44% des Allemands et 46% des Espagnols (la proportion est en revanche similaire aux Pays-Bas). Par ailleurs, 1/3 des Belges interrogés (32%) indiquent avoir diminué leur usage d'appareils électroniques (lave-vaisselle, sèche-linge, télévision,). Un résultat similaire est observé dans les autres pays européens. 9% des Belges disent avoir changé de source d'énergie pour une énergie moins coûteuse. Enfin, certains répondants ont changé de fournisseurs pour obtenir des prix moins élevés, et d'autres ont changé leurs appareils électriques pour diminuer la consommation (graphique)³.

Fig. 7. La majorité des Belges se chauffe moins

La récente hausse des prix de l'énergie vous a-t-elle incité à essayer de faire plus d'économies qu'avant dans le domaine des coûts énergétiques de votre logement (électricité, gaz naturel, chauffage, etc.) ?

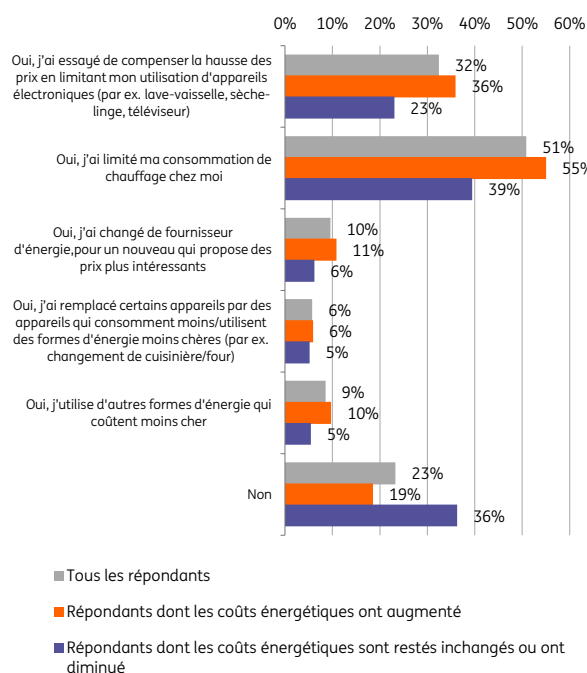
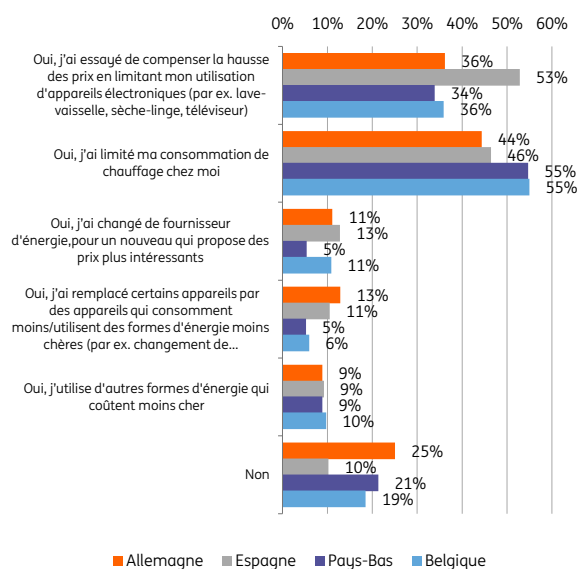


Fig. 8. Les Belges sont plus nombreux que leurs voisins européens à avoir réduit le chauffage

La récente hausse des prix de l'énergie vous a-t-elle incité à essayer de faire plus d'économies qu'avant dans le domaine des coûts énergétiques de votre logement (électricité, gaz naturel, chauffage, etc.) ? (% parmi ceux qui font face à une hausse de leurs coûts énergétiques)



Source : ING Consumer Survey 2022

Source : ING Consumer Survey 2022

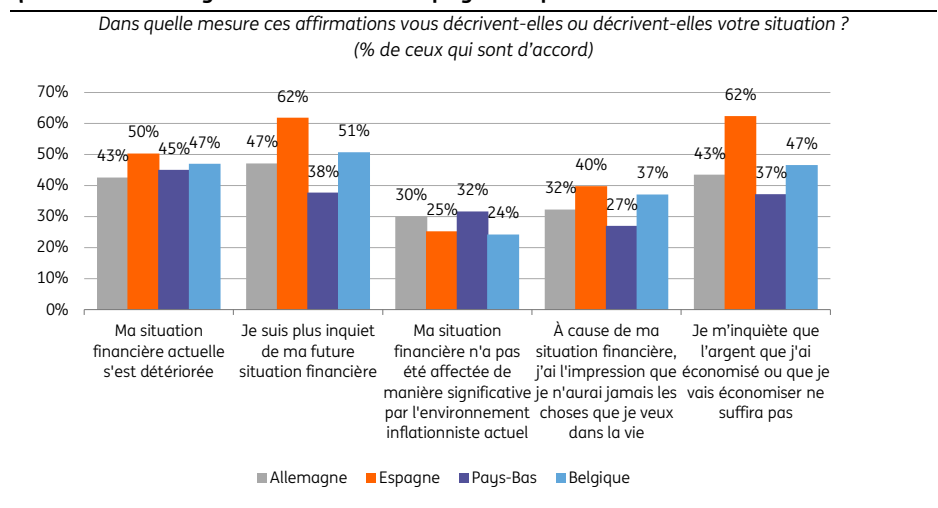
Une santé financière fortement détériorée, malgré l'indexation

Comme on pouvait s'y attendre, l'inflation joue un rôle important sur la façon dont les Belges évaluent leur santé financière. Ainsi, 47% des Belges estiment que leur santé financière s'est détériorée et 50% des Belges se disent plus inquiets concernant leur santé financière. Moins d'un quart des Belges indiquent que leur santé financière n'a pas été impactée matériellement par l'inflation, dont davantage d'hommes (27%) que de femmes (21%). En outre, 56% des Belges indiquent se sentir moins à l'aise avec leur niveau d'épargne en raison de l'environnement actuel de l'inflation.

³ Ce résultat intervient après une année 2021 déjà record. Selon, l'autorité flamande de surveillance de l'énergie VREG, 25% des ménages flamands ont changé de fournisseur d'électricité en 2021 et 29% ont changé de fournisseur de gaz : <https://www.tijd.be/ondernemen/milieu-energie/recordaantal-vlamingen-wisselt-van-energieleverancier/10378515.html?loginSuccess=true>

De façon étonnante, alors que la Belgique est l'un des seuls pays au monde où un mécanisme d'indexation automatique protège les revenus contre l'évolution de l'inflation, les Belges estiment que leur santé financière s'est autant, voire plus, dégradée que leurs homologues dans les autres pays européens. Ainsi, par exemple, les Belges sont moins nombreux (24%) que leurs voisins néerlandais (32%) et allemands (30%) à estimer que l'inflation n'a pas eu d'impact sur leur santé financière (graphique). C'est probablement lié au fait que l'inflation en Belgique est plus élevée que la moyenne européenne. Le fait que l'inflation n'avait plus été aussi élevée depuis 1983 joue probablement aussi un rôle dans ces réactions, les Belges n'étant tout simplement pas (plus) habitué à voir les prix des biens et services qu'ils consomment augmenter aussi fortement, ce qui accroît leur pessimisme malgré la protection de l'indexation. En outre, l'inflation a un impact très négatif pour les épargnants car elle réduit sensiblement la valeur réelle de leur épargne. Or, on sait que les Belges sont parmi les champions européens de l'épargne et sont donc probablement plus touchés que leurs voisins par la perte de la valeur réelle de leur épargne accumulée.

Fig. 9. Les Belges estiment que leur santé financière s'est autant, voire plus, dégradée que leurs homologues dans les autres pays européens

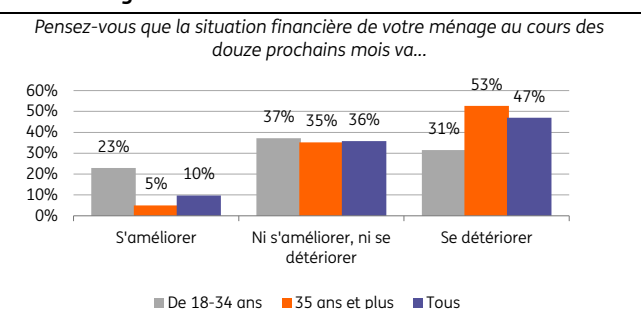


Source : ING Consumer Survey 2022

Les Belges pessimistes pour les douze prochains mois

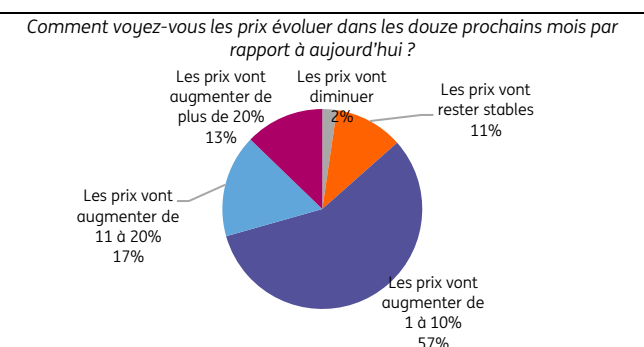
Cette détérioration de la situation financière n'incite guère à l'optimisme pour les prochains mois. Interrogés sur les perspectives, 47% des Belges pensent que la situation financière de leur ménage va se détériorer au cours de 12 prochains mois, tandis que 10% tablent sur une amélioration. Les jeunes (18 à 35) sont beaucoup plus optimistes que les personnes de plus de 35 ans, 23% d'entre eux pensant que leur situation financière va s'améliorer dans l'année (contre 5% des 35 ans et plus).

Fig. 10. Les Belges pensent que la situation financière de leur ménage va se détériorer



Source : ING Consumer Survey 2022

Fig. 11. Les Belges estiment que les prix en Belgique vont encore augmenter



Source : ING Consumer Survey 2022

Cette dégradation attendue de la situation financière des ménages est liée aux prévisions des Belges concernant l'inflation dans les 12 prochains mois. 87% des Belges estiment en effet que les prix en Belgique vont encore augmenter : 57 pensent qu'ils augmenteront de 1 à 10% et 29% s'attendent à une hausse des prix supérieure à 11%. Seuls 11% tablent sur une stabilisation des prix, et 2% des répondants voient les prix diminuer. Dans l'esprit des Belges, le contexte d'inflation semble donc parti pour durer, ce qui explique probablement leur pessimisme pour l'année à venir, mais aussi les changements de comportements observés.

Disclaimer

Cette publication a été préparée par la division d'analyse économique et financière de ING Belgique S.A. ("ING") exclusivement à titre d'information, sans tenir compte des objectifs d'investissement, de la situation financière ou des moyens d'un utilisateur en particulier. Les informations dans cette publication ne constituent ni une recommandation de placement, ni un conseil fiscal, juridique ou en investissement, ni une offre ou une incitation à acheter ou vendre des instruments financiers. Même si toutes les précautions ont été prises pour assurer que les informations contenues dans ce document ne soient ni erronées, ni trompeuses au moment de la publication, ING ne peut pas garantir l'exhaustivité ni l'exactitude des informations communiqués par des tiers. ING ne peut pas être tenue pour responsable d'éventuelles pertes directes ou indirectes suite à l'utilisation de cette publication, sauf faute grave. Les opinions, prévisions ou estimations sont uniquement celles du ou des auteurs à la date de la publication et peuvent être modifiées sans préavis, sauf indication contraire.

La distribution de cette publication peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires dans certains états et les personnes qui entrent en possession de celle-ci doivent se renseigner à propos de ces restrictions et les respecter.

Cette publication est soumise à la protection du copyright et des droits des bases de données et ne peut être reproduite, distribuée ou publiée par quiconque, quel que soit l'objectif, sans l'accord préalable explicite et écrit de ING. Tous les droits sont réservés. L'entité juridique responsable de la publication ING Belgique S.A. est agréée par la Banque Nationale de Belgique et est supervisée par la Banque Centrale Européenne (BCE), la Banque Nationale de Belgique (BNB) et l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA). ING Belgique S.A. est enregistrée en Belgique (n° 0403.200.393) au registre des personnes morales de Bruxelles

Au Royaume-Uni, ces informations sont approuvées et/ou communiquées par ING Bank N.V., London Branch. ING Bank N.V., London Branch est autorisée par la Prudential Regulation Authority et est soumise à la réglementation de la Financial Conduct Authority et à une réglementation limitée de la Prudential Regulation Authority. ING Bank N.V., London Branch est enregistrée en Angleterre (numéro d'enregistrement BR000341) au 8-10 Moorgate, London EC2 6DA.

À l'attention des investisseurs américains : toute personne qui souhaite discuter de cette publication ou effectuer des transactions dans un titre mentionné dans ce document doit prendre contact avec ING Financial Markets LLC, qui est membre de la NYSE, la FINRA et la SIPC et qui fait partie de ING, et qui a accepté la responsabilité de la distribution de ce document aux États-Unis conformément aux dispositions en vigueur.

Editeur responsable : Peter Vanden Houte, Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles, Belgique.